



Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 27  
Membres présents: 25  
Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2022-45  
Conseil Municipal 18 Mai 2022

**DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION** : 12 MAI 2022

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI – B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGER – M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FREON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – JP DESLIAS – J.F. CESSAC – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL – S. RAYNAUD – P. BERTON – C. RAFIN – S. BUTET – J. MARTINEAU – P. MAURY

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEAU – S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

**SECRETAIRE de SÉANCE** : C. RAFIN

**OBJET : LES AMIS DU CINÉMA – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'Ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 réformant certaines règles budgétaires et comptables applicables aux communes,

VU la délibération n° 2022-22 du Conseil Municipal du 23 mars 2022 portant sur le vote du budget primitif 2022 de la commune,

**CONSIDERANT** la demande de l'association « Les amis du cinéma » d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 750 € pour l'organisation, en partenariat avec la Municipalité, du premier mini-festival du cinéma ayant pour thème « La Nature et le Monde Animalier »,

**CONSIDERANT** la venue de Monsieur Laurent CHARBONNIER, réalisateur des films « Chambord » et « Le Chêne » le 2 juillet moyennant un forfait de 500 €,

**CONSIDERANT** la venue de la réalisatrice du film « Bonjour le Monde » et de Monsieur Vincent ALBOUY pour le film « Être avec les Abeilles »,

Le Conseil Municipal, entendu les explications du Maire, et après en avoir délibéré **PAR 27 VOIX POUR** décide :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 750 € à l'association « Les Amis du Cinéma »,
- Cette subvention sera prélevée à l'article 6574 du budget principal 2022,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette action.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE